



COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION

Le dimanche 24 Mars 2024,
A Nantes,

Objet : Excuses envers un·e membre de LA STATION et désolidarisation de la Coalition Inter-Asso strasbourgeoise

L'équipe de REBOO-T tient à présenter ses excuses envers un·e membre de LA STATION (Centre LGBTI + de Strasbourg) suite aux accusations de violences à son encontre, ainsi que sa participation à la vague de harcèlement la·e concernant en 2023. En outre, l'association REBOO-T se désolidarise de la coalition Inter-Asso qui s'est formée à la suite desdites accusations et de ses actions.

REBOO-T est une association de soutien communautaire trans basée à Nantes. Vers Septembre 2022, des membres du CA ouvrent une antenne à Strasbourg.

Depuis le début de l'année 2023, une rumeur circule dans le milieu LGBTI+ strasbourgeois. Un·e membre de LA STATION aurait commis des faits de violences. Les informations sur la nature des faits reprochés sont vagues. Suite à cette rumeur, une coalition inter-associative se forme pour exiger la restructuration de LA STATION.

REBOO-T rejoint cette coalition début Février et le Conseil d'Administration décide de relayer un appel à témoignage de l'association OUVRONS LES GUILLEMETS le 9 du même mois. Cet appel invitait à partager auprès d'eux des expériences de "violences physiques et/ou psychologiques et/ou sexuelles faites par une personne membre ou ayant été membre de l'association strasbourgeoise LA STATION".

Quelques mois plus tard, en Avril 2023, le Président a été mis au courant que plusieurs membres du Conseil d'Administration ont signé au nom de REBOO-T, sans en informer le reste du CA, un courriel sur cette affaire à l'intention de la mairie de Strasbourg.

REBOO-T se désolidarise donc de la Coalition Inter-Asso strasbourgeoise pour les raisons suivantes :

- Toutes les décisions concernant cette affaire n'ont pas été prises avec l'accord de tous les membres du Conseil d'Administration de l'association ;
- La nature des accusations exactes ne sont pas connues ;
- L'identité de la personne accusée est floue, ce qui participe à la diffusion de rumeurs et de harcèlement à la fois contre elle, mais également contre des personnes soupçonnées qui pourraient être identifiées à sa place.

REBOO-T tient à s'excuser sincèrement pour sa participation au harcèlement et à l'ostracisation d'une personne basée sur de simples rumeurs.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Septembre 2023 s'est prononcée a posteriori contre les décisions susmentionnées prises par les anciens membres strasbourgeois du CA. Elle a également voté le contenu du présent communiqué.

REBOO-T présente également ses excuses pour la publication tardive de ce communiqué. L'association a traversé une importante crise interne, notamment suite à ces événements ; tous les membres du CA, à l'exception de Noé (Président), ont démissionné. L'association a ensuite été de facto mise en pause. Ce n'est que le 4 Février 2024 que son activité a repris. L'Assemblée Générale a dissout le Conseil d'Administration et passé l'association en gouvernance collégiale. Deux représentants légaux ont été élus et co-signent ce communiqué : En et Barbe.

Contact : contact.asso.reboo.t@gmail.com

Noé LE TALLEC

En LE CORRE

Barbe LEGLISE

Ancien Président

Représentant légal

Représentante légale

COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT SORTANT

Ce communiqué est soutenu par une partie des membres de Reboo-T mais n'engage pas l'association. Son contenu est uniquement au nom de Noé Le Tallec.

Le dimanche 24 Mars 2024,
A Nantes,

Objet : Excuses envers un·e membre de LA STATION - Complément du communiqué de l'association

TW : Mention de violences sexuelles

Je, Noé Le Tallec, souhaitais également m'excuser à titre personnel, en tant que Président au moment des faits. Ce rôle me rend responsable éthiquement de l'implication de REBOO-T dans une telle situation.

J'ai voté en faveur d'une partie de l'implication de l'association alors que je n'avais pas les éléments nécessaires pour faire un tel choix. J'aurais dû chercher des informations complémentaires. J'aurais dû m'opposer à la collaboration avec des organisations que je ne connaissais pas et me renseigner consciencieusement sur elles. J'aurais dû m'opposer à notre participation à une affaire aussi sensible se déroulant à l'autre bout de la France, et refuser de me retrouver responsable d'une antenne aussi lointaine.

En Conseil d'Administration, lors de la proposition du partage de l'appel à témoignages d'OUVRONS LES GUILLEMETS, des méfiances ont été soulevées sur les conséquences potentielles. Mais nous avons décidé de faire confiance au jugement de nos collègues.

Il aurait pourtant suffi que je consulte la charte d'OUVRONS LES GUILLEMETS, disponible sur leur compte Instagram, pour voir que ce n'est pas une association avec qui nous aurions dû travailler :

“Bannissement des paroles d'agresseur·se :

Les agresseur·se·s ne sont pas accepté·e·s à nos groupes de parole.

Certaines victimes reproduisent les agressions subies sous l'emprise de leur agresseur·se. La notion de consentement s'en trouve ainsi biaisée.

Cependant, l'évocation de ces agressions n'a pas sa place au sein des groupes de parole dédiés aux victimes de violences sexuelles et domestiques.”

Leur *“Bannissement des paroles d’agresseur-se”* est une essentialisation, non seulement des personnes agresseur-ses mais également des victimes. Ériger ainsi la parole des victimes au rang du sacré inquestionnable est nier la nature profondément complexe des situations de violences, d’autant plus au sein de nos milieux. C’est dangereux et irrespectueux du vécu et du récit des victimes qui n’ont pas le droit d’être honnêtes sur leurs expériences si elles ne collent pas avec la vision pure de la victime. **C’est une forme sournoise d’injonction au silence quand la réalité gêne et de déresponsabilisation totale.**

C’est cela qui peut entraîner les victimes à reproduire les violences, puisqu’elles se pensent incapables de jamais faire de mal à leur tour. Alors que c’est justement ce qui explique en grande partie les violences au sein de la communauté LGBTI+, et notre incapacité collective à les prévenir et les gérer.

Autres exemples, publiés plus récemment sur leurs réseaux sociaux :

“Chez OUVRONS LES GUILLEMETS nous ne définissons pas le viol car c’est à chaque victime de faire sa propre définition. En effet, nous ne voulons pas hiérarchiser les vécus de chacun·e ni mettre des mots dessus.”

“Le violentomètre est un outil problématique, entre autres, parce qu’il hiérarchise les violences en affirmant que certaines sont plus graves que d’autres. Toute violence est grave et légitime.”

Non, toutes les violences ne se valent pas, et il n’existe pas de Justice sans mesure ; pas de compréhension et d’écoute sans un minimum de précision dans le récit. On n’a pas besoin de nier les différences de vécu pour respecter la légitimité de chacun·e. Les mots sont à définir ensemble, pas à utiliser comme ça nous arrange pour décrire des réalités très différentes. Les mesures à prendre à la suite d’une agression doivent être proportionnées et adaptées à chaque situation. Les émotions de la victime, présumée ou avérée, ne sont pas la seule variable à prendre en compte. Un même sentiment de violence ne correspond pas toujours à une même réalité et devrait être pris dans son contexte.

Les actions et postures d’OUVRONS LES GUILLEMETS sont contradictoires et potentiellement nuisibles. L’association fait un appel à témoins publique, diffusé en coordination avec l’Inter-Asso mais garde une opacité totale dans le traitement et la nature des témoignages. Cette façon de faire ne protège personne et entrave le processus de mise en sécurité des potentielles victimes et de résolution de la situation. Et ce qui a surtout transparu, c’est la mise en danger d’une personne en particulier, au centre des rumeurs, à cause d’une vague de harcèlement et d’ostracisation de tout le milieu LGBTI+ local.

Il est absolument inadmissible de fonctionner de la sorte. Toute démarche de Justice doit se faire en communication y compris avec les accusé-es. Les victimes ne sont pas les seuls êtres humains à avoir des droits, et aucune sanction, officielle ou non, ne peut être légitime sans en donner la raison. Ce ne sont pas les victimes qui font la Justice, mais la communauté.

Il est important de rappeler également la mise en danger, l'instrumentalisation et la négligence envers les victimes présumées, que personne n'a rencontrées. Car **OUVRONS LES GUILLEMETS n'accompagne pas les victimes qui témoignent, ni même ne les rencontre**. Elle se contente de récolter leur témoignage écrit, et de leur demander dans quelles conditions l'association pourra s'en servir (procédure de Justice, défense d'un procès en diffamation...).

Si une ou des personnes dangereuses existent, cette façon de faire laisse les victimes à la merci de potentielles représailles et ne leur offre aucun soutien ou protection.

J'espère qu'il est clair que mes reproches ne portent pas sur le fondement des accusations ou la légitimité de-s victime-s invoqué-es. C'est le procédé que je condamne, avec toutes les conséquences que l'on voit aujourd'hui.

Je suis sincèrement désolé du mal que j'ai fait personnellement et des violences que j'ai laissées passer en ne respectant pas mes responsabilités.

Je me tiens disponible de me rendre à Strasbourg si quelqu'un a besoin de moi là-bas à l'avenir, pour quelque raison que ce soit, car cette situation est loin d'être résolue.

Pour me contacter, merci de s'adresser à :

contact.noe.justicetransformatrice@protonmail.com

Noé LE TALLEC

Ancien Président